

## COMMUNIQUÉ

### CHAUDIÈRE-APPALACHES ÉCONOMIQUE S'ALLIE AU CONSEIL DE L'INNOVATION DU QUÉBEC POUR DÉPLOYER UN RÉSEAU D'AIDE AUX ENTREPRISES DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

**LÉVIS, le 30 mai 2023** – Les entreprises de Chaudière-Appalaches de tous les secteurs d'activités peuvent désormais bénéficier d'un vaste réseau de conseillers et conseillères en innovation. Le service gratuit permet aux entreprises de trouver rapidement les meilleures expertises et les programmes de financements spécifiques à leurs besoins en innovation, parmi les centaines de ressources disponibles.

Ce réseau régional s'inscrit dans l'esprit de la Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation (SQRI<sup>2</sup>) 2022-2027. Un an après le lancement de la Stratégie, le réseau compte déjà 9 conseillers ères attestés.es dans la région. Pour soutenir le réseau régional, le Conseil de l'innovation du Québec s'allie à Chaudière-Appalaches Économique :

Ensemble, ils soutiennent et amplifient la portée des services offerts par les conseillers ères aux entreprises de première ligne, qui œuvrent dans les municipalités régionales de comté (MRC), les sociétés de développement économique et d'autres organismes de proximité, permettant de mobiliser l'expertise de pointe autour de projet d'innovation d'ampleur ou technologiquement plus complexe.

« En tant que catalyseur de l'innovation par l'intermédiaire de son Espace régional accélération croissance des entreprises (ERAC), Chaudière-Appalaches Économique est enthousiaste à la mise en place de ce réseau qui continuera assurément de croître pour propulser l'innovation partout en région. » de déclarer Philippe Mailloux, directeur de l'ERAC Chaudière-Appalaches.

« Le déploiement de ce réseau permet aux entreprises d'accélérer la réalisation d'un projet d'innovation. Désormais, toutes les entreprises du Québec, dans toutes les régions, peuvent être guidés dans leur parcours d'innovation dans un monde compétitif qui évolue rapidement. En renforçant l'expertise des MRC et des acteurs régionaux déjà en place, le Conseil mise sur l'importance de bien connaître sa région et d'avoir une proximité avec les entreprises pour accroître l'innovation au Québec. » affirme Luc Sirois, innovateur en chef du Québec.

Grâce à une formation et des outils performants développés par le Conseil, les conseillers ères attestés.es partagent la même compréhension des services d'aide et des programmes d'aide et de financement, tout en ayant une connaissance fine des enjeux locaux et des environnements d'affaires complexes. Le Conseil de l'Innovation du Québec met à leur disposition un répertoire intelligent pour naviguer à travers l'offre d'organismes et de programmes à la disposition des entreprises.

Pour soutenir la première ligne de service, les ERAC sont des partenaires de premier choix pour le Conseil, de par leur mandat régional de deuxième ligne agissant en complémentarité avec les conseillers ères des bureaux régionaux d'Investissement Québec et les partenaires locaux que sont les MRC, les créneaux et les pôles d'excellence ACCORD.

Plus que tout, ce grand réseau simplifie l'accès aux ressources disponibles pour les entreprises; où qu'elles soient situées, elles peuvent désormais trouver un conseiller ou une conseillère en innovation dans un organisme de proximité régional, ou simplement demander d'être contactées en remplissant [ce formulaire](#) sur le site web du Conseil de l'innovation du Québec.

30

### **À propos de Chaudière-Appalaches Économique – ERAC**

Chaudière-Appalaches Économique a pour mission de stimuler le développement économique de la région en soutenant la cohérence et la mise en commun des actions et des services de ses membres, de concert avec les organismes partenaires du développement économique et dans le respect de leurs mandats respectifs.

La mission de l'ERAC Chaudière-Appalaches consiste à :

- Activer la culture de l'innovation dans la région
- Soutenir les entreprises dans leur accélération d'affaires en favorisant l'émergence de projets innovants
- Concerter les acteurs de l'écosystème régional d'innovation afin de s'assurer que les entrepreneurs aient accès aux services disponibles qui répondent à leurs besoins

### **À propos du Conseil de l'innovation du Québec**

Le Conseil de l'innovation du Québec, mis en place par le gouvernement du Québec, a pour mission de dynamiser l'innovation au sein des entreprises et de la société québécoise. Luc Sirois, innovateur en chef du Québec, assure la direction générale de l'organisme.

Le rôle du Conseil est d'abord de conseiller le gouvernement et autres acteurs sur les stratégies et approches visant à propulser nos écosystèmes d'innovation. L'équipe du Conseil participe à la promotion et au développement d'une culture d'innovation en favorisant la mobilisation des leaders régionaux et sectoriels. Elle contribue aussi à documenter et à mesurer l'innovation sur le territoire québécois afin de pouvoir mieux orienter la prise de décision et multiplier les retombées économiques, sociales et environnementales pour l'avenir du Québec.

Pour plus d'information :

Pour Chaudière-Appalaches Économique - l'ERAC

Philippe Mailloux | Directeur – 418 571-7952 | [philippe.mailloux@caeconomique.com](mailto:philippe.mailloux@caeconomique.com)

Pour le Conseil de l'innovation du Québec

Steve Flanagan | Relations médias – 514 916-2512 | [steve@flanagannrp.com](mailto:steve@flanagannrp.com)